

## U.E 4.6 S4 : Soins éducatifs et préventifs

### Compétence 5 : « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »

#### **OBJECTIFS du travail à réaliser**

- Elaborer une démarche d'éducation thérapeutique en interdisciplinarité
- Concevoir, formaliser une démarche et un projet d'éducation thérapeutique
- Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques
- Construire une trame en vue de mener un entretien d'éducation thérapeutique
- Construire une grille d'évaluation de l'atteinte des objectifs

#### **MODALITES DE REALISATION RETENUES**

Dans le contexte de la conception et de la formalisation d'une démarche d'éducation thérapeutique il est attendu :

La Constitution d'un dossier projet avec :

- Etude de la population et de la pathologie (épidémiologie, analyse des besoins, risques et complications) et présentation des différentes étapes constitutives de la mise en œuvre d'un projet d'éducation thérapeutique
- Dans les étapes constitutives :

1° Il faut entendre le réinvestissement des enseignements relatifs à la démarche éducative : le diagnostic éducatif, les objectifs d'éducation centrés sur les besoins du patient, les méthodes pédagogiques/moyens/outils/ synthèse-évaluation. Tout ceci décliné dans un espace « temps ».

2° Ce dossier documentaire comprendra également la description de la mise en œuvre détaillée des actions éducatives : méthodes pédagogiques/moyens/outils (jeu, bande dessinée, flyer....) ou toute autre outil répondant aux critères de mises en application d'une démarche éducative.

#### **TEMPS DE TRAVAIL IMPARTI**

Les étudiants disposeront d'une enveloppe horaire de 10 heures de TD réparties en cinq séances. Ils se réuniront afin de réaliser les travaux à effectuer. Du temps personnel guidé pourra également être alloué.

#### **ROLE DES PARTENAIRES**

##### **Le formateur :**

Lors des temps de travail institutionnel, le formateur référent du groupe s'assurera de l'avancée des travaux en suivant régulièrement les groupes.

Il fixe avec le groupe les différents objectifs d'avancée des travaux (annexe 1)

Si besoin, il organise les rencontres étudiants/structures.

Le formateur est le garant du temps institutionnel. Il s'assurera de la disponibilité des locaux, des accès aux différentes sources documentaires et de la participation active de tous les étudiants.

##### **Le professionnel :**

Le choix du professionnel accompagnant est à l'initiative du formateur ou à négocier pour validation avec le formateur référent du groupe.

Il est expert et a une fonction de conseil.

##### **Les étudiants :**

La constitution des groupes de 4, 5 ou 6 étudiants est effectuée par tirage au sort. Les étudiants opèrent le transfert entre les références théoriques relatives à la démarche éducative et la constitution d'un dossier projet relatif à un processus biomédical (maladie chronique).

#### **PRE REQUIS ETUDIANT**

U.E .1.2 S2S3 : Santé publique et économie de la santé.

U.E. 4.6 S3 : Soins éducatifs et préventifs

## **THEMATIQUES RETENUES**

Elles font référence aux UE de S1 S2 S3 S4

Thèmes proposés :

*Asthme, AVC, syndrome coronarien aigu, HTA, BPCO, insuffisance rénale, insuffisance cardiaque, diabète type 1 chez l'adolescent, sclérose en plaques, addiction et alcool, VIH, syndrome d'apnée du sommeil, hépatite C, stomie digestive, ostéoporose, artériopathie des membres inférieurs, maladie de Parkinson, lombalgies, obésité, maladie de Crohn.*

## **RESSOURCES INSTITUTIONNELLES**

Le CDI, l'intranet, internet et tous formateurs susceptibles ayant une expertise dans les domaines cités en amont.

## **AUTRES RESSOURCES ET PARTENAIRES**

Les UTEP de Troyes et de Romilly, l'IREPS (CODES 10) et tous autres professionnels compétents dans le domaine choisi.

## **ORGANISATION DE LA RESTITUTION**

Les dossiers documentaires seront à remettre à Madame Guedes Riquel AP le 20/06/2017 à 12h30.

La présentation retenue, figure en annexe 2.

## **EVALUATION ET GRILLE JOINTE**

Le formateur référent du groupe est le formateur évaluateur

La note attribuée sur 20 validera l'UE 4.6 S4

Grille d'évaluation en annexe 3.

## ANNEXE 1 : « SUIVI DES GROUPES »

### ❖ Objectif global :

Elaborer une démarche d'éducation thérapeutique en interdisciplinarité.  
*Compétence infirmière : « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »*

### ❖ Objectifs spécifiques :

Concevoir, formaliser une démarche et un projet d'éducation thérapeutique.  
 Construire une trame en vue de mener un entretien clinique d'éducation thérapeutique  
 Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques  
 Construire une grille d'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Objectifs opérationnels	Méthodes	Moyens Outils	Synthèse Evaluation	Dates et durées
- Identifier les besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes - Présenter la situation de soins analysée - Analyser les besoins éducatifs prévalents - Poser le(s) diagnostic(s) éducatif(s)	TD à l'IFSI : - Recherche documentaire - Prise de contact avec services ressources avec autorisation	Pré requis : U.E 1.2 S2 et 4.6 S3	Possibilité de faire valider les besoins en éducation thérapeutique par les professionnels	<b>03/02/17</b> de 13h30 à 16h30 <b>10/02/17</b> de 13h30 à 16h30 <b>17/02/17</b> de 13h30 à 16h30
Elaborer et rédiger un programme d'éducation thérapeutique en faisant apparaître les différentes étapes constitutives	TD à l'IFSI : - Recherche documentaire - Prise de contact avec services ressources  - Expériences observées en unités de soins	CDI  Professionnels experts		<b>24/02/17</b> de 13h30 à 16h30 <b>03/03/17</b> de 13h30 à 16h30 <b>14/06/17</b> <b>TPG</b> de 13h30 à 16h30

### ❖ Organisation pédagogique :

- Le formateur référent guide les groupes d'étudiants
- Volume horaire théorique d'exploitation : 15h
- Méthodes : TD en sous-groupes de 5 étudiants

### ❖ Intervenants :

Le formateurs référent et les professionnels experts selon les thèmes

## ANNEXE 2 : « NORMES DE PRESENTATION DU DOSSIER DE DEMARCHE D'EDUCATION THERAPEUTIQUE U.E 4.6 S4 »

Le dossier doit compter 15 à 20 pages dactylographiées EN RECTO  
La présentation doit être espacée et aérée.

Les règles de **présentation et de mise en page** doivent être respectées :

- utiliser le format 21 x 29,7
- la couverture cartonnée ou plastifiée doit porter les indications suivantes
  - ♦ Nom des étudiants
  - ♦ Prénoms
  - ♦ Titre du travail
  - ♦ Promotion
  - ♦ IFSI
- la première page du travail doit être vierge
- la deuxième page est consacrée au sommaire comportant
  - ♦ l'énoncé des différentes parties avec la pagination correspondante
- l'intitulé de chaque chapitre est sur une page
- pour les espaces :
  - ♦ Interligne simple 1,5
  - ♦ Marge de gauche = 4cm
  - ♦ Marge de droite = 2cm
  - ♦ Marge du haut = 3cm
  - ♦ Marge du bas = 2cm
- les pages doivent être numérotées au milieu à 1,5 cm du bas de page
- la police utilisée est *Arial* ou *Times New Roman*
- le numéro de caractère est 12
- à la suite du texte, il faut inclure les références bibliographiques et les annexes numérotées
- pour les citations, il faut utiliser une autre police.

## INFORMATIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES DIFFERENTS DOCUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

### Honnêteté intellectuelle et plagiat :

→ Attention à la reprise à votre propre compte de titres, phrases ou tout autre document... nous sommes dans le domaine de la propriété intellectuelle. Ceci pourrait entraîner une sanction lors de l'évaluation.

### 1. Citations :

Une citation **fait suite au texte et doit être placée entre guillemets suivie d'un renvoi**

« L'enjeu est d'importance car il s'avère que la fiabilité des notes est contestable, cela risque de remettre en question l'évaluation scolaire, aussi bien dans sa dimension formative que dans sa dimension sommative »<sup>1</sup>

S'il ne s'agit que d'une partie de phrase, **celle-ci doit être précédée et /ou suivie de trois points de suspension avec également un renvoi**

« Participer à ce processus signifie qu'on est partie prenante de l'expérience souvent effrayante... »<sup>2</sup>

### 2. Référence :

**Les sources de toutes les citations et idées extraites de documentation ou obtenues par entretien ou interview doivent être indiquées au fur et à mesure.**

Dans le texte, chaque citation ou autre source portera un **numéro de renvoi** 1, 2, 3, 4 ... avec la numérotation recommencée à chaque page.

Ces chiffres doivent être tapés à la fin du mot ou de la phrase.

**Les références de toutes les sources de documentation sont disposées en bas de chaque page, séparées du texte par un trait plein.**

La présentation des références en bas de page est la même que celle qui sera utilisée pour la bibliographie finale. Cependant il faudra indiquer la page.

**Le nom de l'auteur est obligatoirement cité** (attention en cas d'utilisation d'Internet : rechercher les coordonnées précises des auteurs).

**Cas particuliers** : Lorsqu'un ouvrage est cité 2 ou 3 fois en bas d'une même page, il est inutile de répéter toute la référence, ceci à condition qu'il n'y ait pas d'autre référence intercalée. Utiliser un renvoi numéroté<sup>3</sup> puis noter **ibid p.**numéro de page<sup>4</sup> (Cf exemple).

### 3. Tableaux et graphiques :

Ils doivent comporter une légende, être titrés et numérotés.

### 4. Bibliographie :

La **bibliographie** est composée de livres, articles, rapports, autres documents.

La **classification** la plus courante se fait par ordre alphabétique des noms d'auteurs ou titres de livres.

La **présentation** se fait par catégories de documents :

- livres
- articles
- documents publiés
- documents non publiés
- textes administratifs
- documents électroniques
- autres sources de documentation

La **rédaction** des références est soumise à certaines conventions.

Pour les ouvrages :

*Auteur : NOM et Prénom(initial) – Titre du document – Nom de l'éditeur – Lieu d'édition – Année d'édition –  
Nombre de pages*

<sup>1</sup> PELPEL P.- Se former pour enseigner – Ed. Bordas – Paris – 1996 – p.112

<sup>2</sup> ROGERS C. – Le développement de la personne – Ed. Dunod – Paris – 1996 – p.149

<sup>3</sup> Auteur X – Titre du document Y – Ed. Z – Lieu d'édition – Année d'édition – p. ?

<sup>4</sup> **ibid** p.67 (lorsqu'il s'agit de pages différentes)

Pour les articles :

*Auteur : NOM et Prénom – Titre de l'article – Nom du journal ou de la revue – Numéro de la revue - Jour / mois et année de parution*

Cas particuliers :

Pour les textes administratifs, il faut préciser :

- la nature du texte (Arrêté, Circulaire ...)
- la date du texte
- le sujet (relatif à ...)
- la date de parution au Journal Officiel

Pour les autres sources tels que les films, entrevues, conférences, visites..., il faut préciser :

- la nature du document (film, conférence...)
- l'intitulé ou titre
- l'auteur
- le lieu
- la date

## **5. Webographie :**

La **Webographie** désigne une liste de contenus, d'ouvrages ou plus généralement de pages ou ressources du Web relatives à un sujet donné.

La rédaction des références est soumise aux mêmes conventions que pour la bibliographie, en ajoutant l'adresse du site et la date de la consultation.

### **ARTICLES**

**Breton** Philippe « La "pub" est-elle bienfaitrice ou nocive ? ». *Le Monde* (2004, 23 avr.), sur le site *Le Monde*. Consulté le 6 nov. 2005.

[http://www.ac-versailles.fr/PEDAGOGI/ses/themes/consommation/philippe\\_breton.html](http://www.ac-versailles.fr/PEDAGOGI/ses/themes/consommation/philippe_breton.html)

### **PAGE WEB**

**Fondation d'entreprise Médiamétrie** *Les jeunes et la publicité*, sur le site AACC (Association des agences conseils en communication). Consulté le 20 sept. 2005.

[http://www.aacc.fr/actualite/jeunes\\_et\\_publicite\\_2001.htm](http://www.aacc.fr/actualite/jeunes_et_publicite_2001.htm)

## **6. Annexes :**

**Les annexes sont composées de textes, questionnaires, plans, graphiques qui ne pourraient être placés dans le texte sans l'alourdir.**

Elles sont numérotées par sujets :

Annexe I, Annexe II, Annexe III ...

et sont ordonnées selon un ordre chronologique.

Elles doivent obligatoirement avoir un titre.

## ANNEXE 3 : « GRILLE D'ÉVALUATION »

### ÉVALUATION du dossier Démarche d'éducation thérapeutique

Date :

cadre évaluateur :

NOMS des étudiants :

Thèmes :

**TOTAL** / 20 points

**DOSSIER : FOND**

/ 17 points

Critères	<u>Très satisfaisant</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>moyen</u>	<u>Insatisfaisant</u>
<b>Etude de la population et de la pathologie / 3pts</b> ✓ L'épidémiologie tient compte des éléments d'actualité 1pt ✓ Les données relatives à la population (caractéristiques, besoins, attentes) et à la pathologie (risques, complications) sont précises 2pts				
<b>Présentation des préalables à la formalisation de la démarche éducative / 6pts</b> ✓ Le diagnostic infirmier est posé 1pt ✓ Le diagnostic éducatif est exploré : ☞ Prévalence ☞ Evaluation clinique : besoins spécifiques déterminés (ressources, potentialité, facteurs facilitants et limitant, outils) 2pts ✓ Les compétences attendues sont ciblées 1pt ✓ Les objectifs concourent à l'atteinte des compétences 2pts				
<b>Projet d'éducation / 8pts</b> ✓ L'atelier ou activité ou séquence est : 2pts ☞ Décrite ☞ Précise : - Objectifs énoncés - Durée déterminée - Conditions matérielles décrites ✓ Les outils pédagogiques et méthodes sont : 2pts ☞ Cohérents ☞ Adaptés ☞ créatifs ✓ Les ateliers ciblent les domaines du : 2pts ☞ Savoir ☞ Savoir faire ☞ Savoir être ✓ L'évaluation est : 2pts ☞ Prévue ☞ détaillée				

Commentaires :

**DOSSIER : FORME**

/ 3 points

Critères	<u>Très satisfaisant</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>moyen</u>	<u>Insatisfaisant</u>
✓ Syntaxe et orthographe sont respectées ✓ Expériences de professionnels, réseaux et associations, ressources documentaires sont citées ✓ Document structuré et utilisable par des professionnels				

Commentaires :